

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Technique en radiologie médicale

1 Intitulé du module	Radiologie diagnostique et interventionnelle 2		AA 2017-2018
Code :	S.RM.SO370.2101.F.12	Type de formation : Bachelor	
Caractéristique	Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière au sens de l'art. 25, al. 1 des directives-cadre relatives à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.		
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire			
Niveau	Type	Organisation temporelle	Status didactique
<input checked="" type="checkbox"/> Module de base	<input checked="" type="checkbox"/> Module principal	<input type="checkbox"/> Module sur BScS	<input checked="" type="checkbox"/> Module M1
<input type="checkbox"/> Module d'approfondissement	<input type="checkbox"/> Module d'étalement	<input checked="" type="checkbox"/> Module filé sur BScS3/BScS4	<input type="checkbox"/> Module M2
<input type="checkbox"/> Module avancé	<input type="checkbox"/> Module complémentaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Module M3

2 Organisation

Crédits ECTS :

7

Langue principale d'enseignement

Français

Allemand

Anglais

3 Prérequis

Pas de prérequis

Avoir validé le M1.1101.RDGI

Avoir suivi le module...

Autre... anglais (lecture)

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Rôle d'expert

Rôle de communicateur

Rôle de collaborateur

Rôle de manager

Rôle de promoteur de la santé

Rôle d'apprenant formateur

Rôle de professionnel



Objectifs généraux d'apprentissage

Mettre en œuvre, par l'expérimentation; les bases méthodologiques, techniques et organisationnelles nécessaires au processus de réalisation des examens à visée diagnostique et interventionnelle en RDGI, TDM et IRM. Les acquis d'apprentissages sont décrits dans le syllabus.

5 Contenu

Les contenus d'enseignement et les productions attendues sont décrits dans le syllabus.

Modalités d'enseignement

Simulation

Ateliers études de clichés AEC

Travaux dirigés

Travaux pratiques

Cours magistraux

6 Modalités d'évaluation et de validation

Epreuves :

Ecrite

Orale

Travaux pratiques/simulation

ECOS

Autres (à préciser)...

Validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.

Le module est validé uniquement si l'étudiant obtient au moins la qualification de E à la moyenne de chaque partie : "RDGI" et "TDM+IRM".

Le résultat du module est la moyenne pondérée de ces deux parties:

--> Pondération des épreuves partie TDM/IRM = 66%

--> Pondération des épreuves partie RDGI = 34%

Le module est validé si les conditions de présences et/ou de participation sont respectées (voir point 8.

Remarques)

Selon l'art 14 des directives filière

Notification du module

7 Modalités de remédiation et de répétition

Remédiations

Remédiation possible

Pas de remédiation

Autre (à préciser):...

Répétition

Répétition complète du module

Travail complémentaire

Validation de la répétition

Identique à la notification du module

Notifications de la répétition

Identique à la notification du module

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module correspondant fait foi.

8 Remarques

Conditions de présences et/ou de participation

Un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note de F.

9 Bibliographie

Une bibliographie sera présentée aux étudiants au début du module et complétée durant le module.

10 Enseignants

Cf. Planification de l'année en cours

Nom du resp. de module

Cosmin Campeanu

Descriptif validé le

10.09.2017

M F. Descombes